



SYNDICAT NATIONAL DES
METIERS DE L'INSERTION

Déclaration du Conseil Syndical National du Synami-CFDT

12 Octobre 2017

Réagir ensemble

pour le respect de tous et un dialogue social de qualité

Sous la forte impulsion du Président de la République, le gouvernement PHILIPPE, au travers des Ordonnances et du Projet de Loi de Finances 2018, instaure une politique qui mène à plus de précarité, moins de soutien aux plus faibles, moins de protection pour les travailleurs et moins de possibilités de s'opposer aux « abus de pouvoir » dans l'entreprise.

Le CSN réuni le 12 octobre 2017 à Paris, déclare être opposé :

- aux ordonnances qui valident les clichés patronaux et précarisent les salariés et leurs représentants
- à la disparition des MDE et la perte massive d'emplois
- à la diminution drastique des emplois aidés
- à la budgétisation floue sur l'allocation PACEA

Le Synami :

- Organisera la parole des salariés sur tout le territoire pour que chacun puisse être acteur dans sa structure
- Demande l'annulation de la baisse budgétaire pour les MDE et la mise en place, dès le premier janvier 2018, d'une concertation sur leur avenir ;
- Demande une augmentation de 10,5 à 20 millions d'euros des crédits d'engagements PACEA pour éviter le « stop and go » ;
- Demande une rencontre rapide avec les autorités pour que nos revendications soient entendues.

La présente déclaration sera transmise à la DGEFP et au Ministère du travail

synami-cfdt.fr

☎ : 01 56 41 51 81 et 60

📠 : 01 56 41 51 51

synami@pste.cfdt.fr

Syndicat national des métiers de l'insertion CFDT

47/49, Avenue Simon Bolivar

75019 Paris